

DEMANDE D'AUTORISATION POUR SUPPRESSION ET/OU ÉLAGAGE EXCÉDANT L'ENTRETIEN COURANT DU PATRIMOINE ARBORÉ

Concernant tout arbre désigné dans le plan de classement ainsi que les alignements et allées d'arbres, les cordons boisés, les boqueteaux, les haies vives indigènes, les arbres fruitiers y compris les noyers, les compensations de plantations protégées abattues selon article 2 du Règlement communal sur la protection du patrimoine arboré du 27.06.2023.

Demande:

☒ Abattage ☐ Élagage ☐ Recépage sélectif

Demande de dérogation à l'article 14 LPrNP par l'application de l'article 15 LPrNP au motif suivant:

- ☒ risques sécuritaires ou phytosanitaires avérés;
☐ entrave avérée à l'exploitation agricole;
☐ impératifs de construction ou d'aménagement.

PUBLICATION AU PILIER PUBLIC: du 12.01.2024 au 31.01.2024

Les oppositions éventuelles sont à adresser durant le délai de publication à l'administration communale, case postale 23, 1422 Grandson

Propriétaire: ZAMPIERI LUCAS ET ZAMPIERI-BURDET LAURE LYNE
Adresse: CHEMIN DE BELLERIVE 18
Parcelle n°: 837
Essence: 2 BOULEAUX
Diamètre à 1 m du sol: BOULEAU N°1 = 29 cm Ø / BOULEAU N°2 = 42 cm Ø
Motif de la requête: BOULEAUX QUI SONT SECS ET QUI SE CASSENT
Date: 01.12.2023 Signature: *[Signature]*

PLANTATION COMPENSATOIRE

Proposition du requérant: AUCUNE POUR L'INSTANT POUR CAUSE DE TRAVAUX

Compensation validée par le service ☐ oui ☐ non

Autre proposition: _____

PRÉAVIS: DU GARDE-FORESTIER

sont secs
ok pour l'abattage

André Cléménçon
Garde forestier
La Cour
1427 Bonvillars

04.12.2023

ÉTAT SANITAIRE DE L'ARBRE

☐ bon ☐ moyen ☒ mauvais ☐ investigation nécessaire

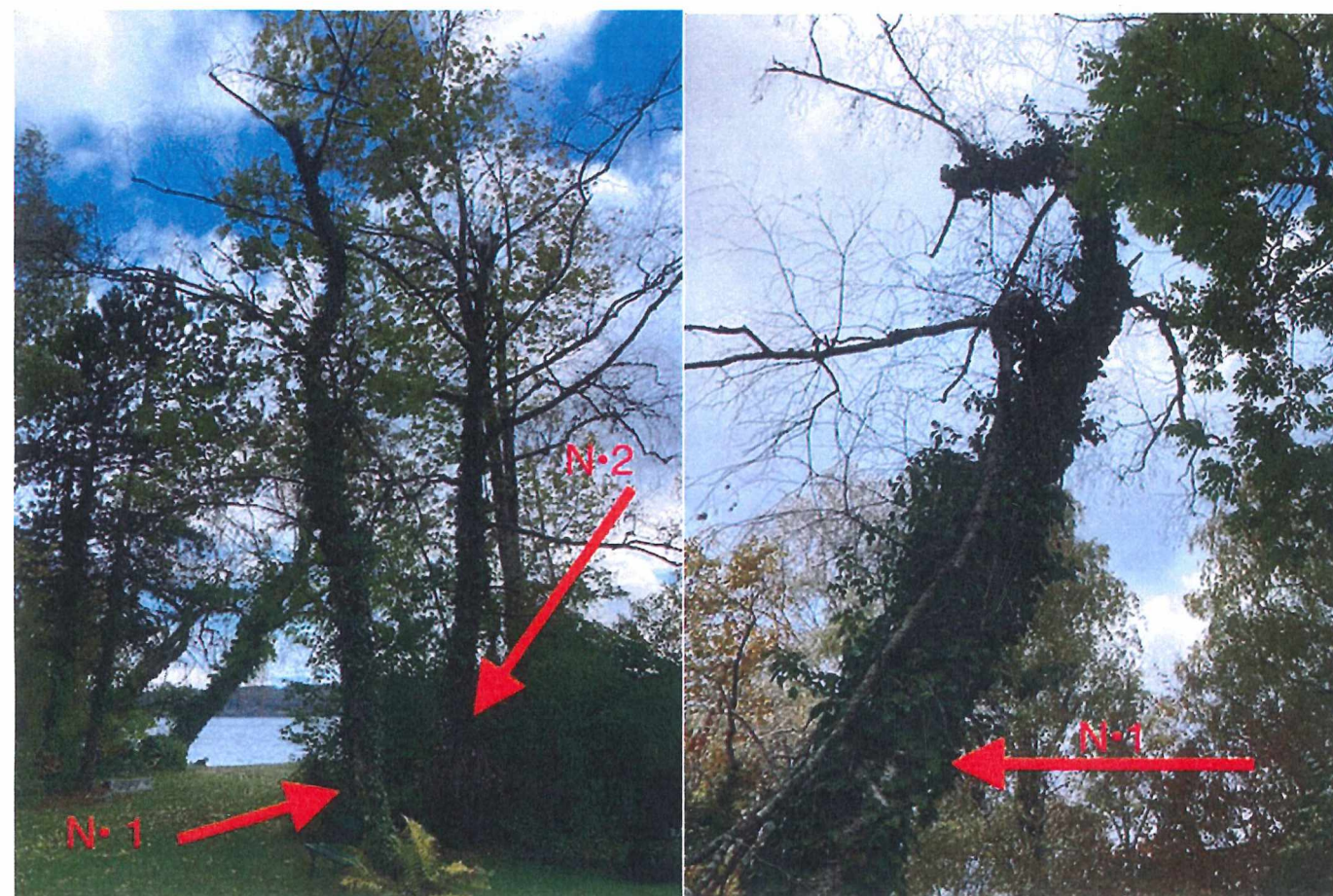
DOCUMENTS À JOINDRE OBLIGATOIREMENT À LA DEMANDE

- Photo(s) claire(s) et précise(s) permettant d'identifier exactement le(s) arbre(s) concerné(s).
- Plan de situation clair et précis permettant de localiser le(s) arbre(s) concerné(s).

ADMINISTRATION COMMUNALE

Rue Basse 57 • case postale 23 • 1422 Grandson • Tél. 024 447 41 00 • www.grandson.ch

Abo04-2024

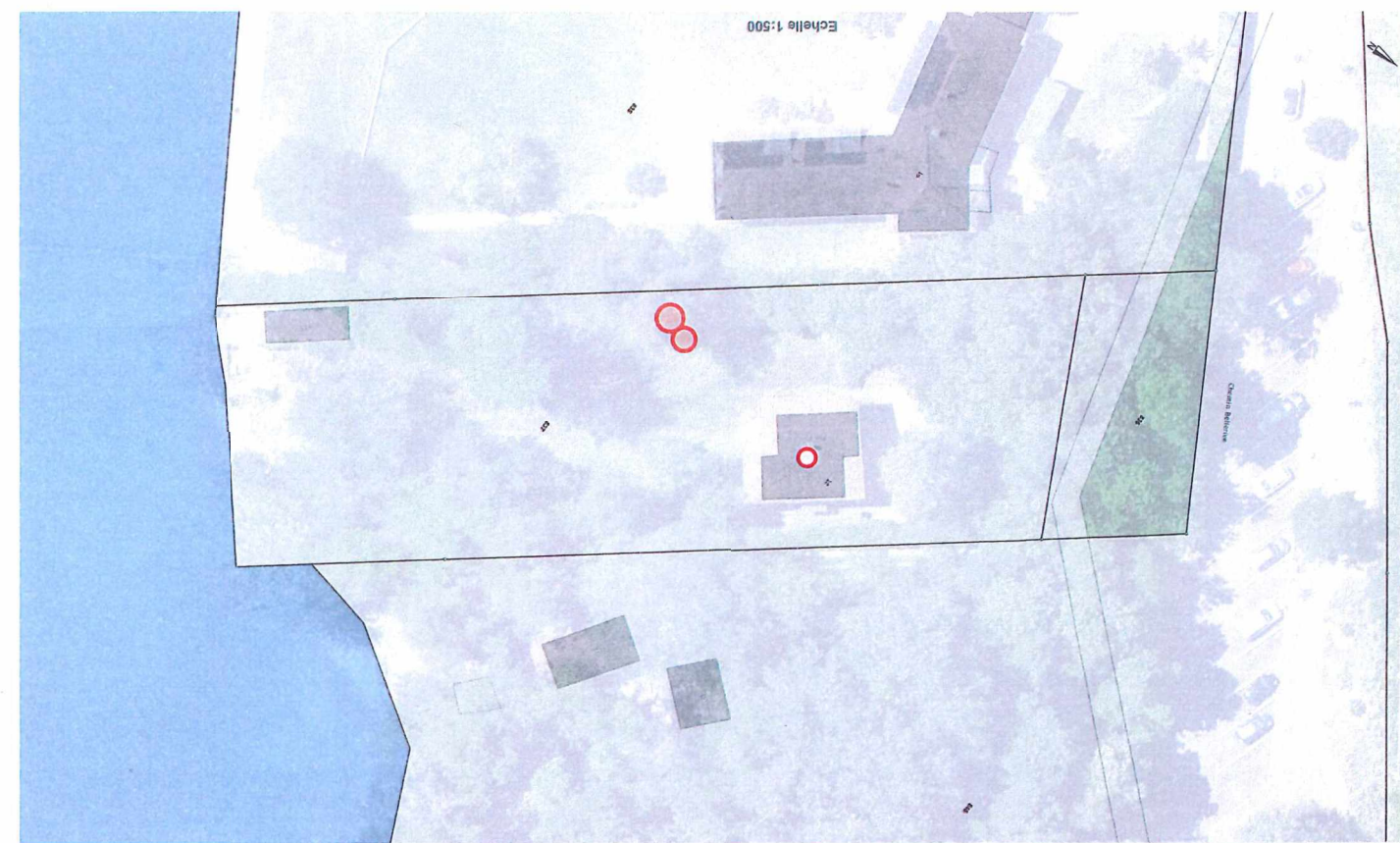


multimédia 05 janvier 2024 16:44

mult 1/1

Bien que ces renseignements soient été recueillis avec soin, aucune garantie n'est donnée quant à l'exhaustivité de ce plan.

0 10 20 30m



communauté